

2.1.4 Hôtel «LE BUGATTI» ** – 67120 Molsheim

Rue de la Commanderie

CONNAISSANCE DE L'ETABLISSEMENT

PROPRIETAIRE/EXPLOITANT: M. Michel BALY

STATUT JURIDIQUE : **Fonds :** S.A.R.L « Le Bugatti » - M. Michel BALY 1.000 parts
- Mme Christine BALY 1.000 parts

Murs : S.N.C « HB » - M. Michel BALY 700 parts
- Mme Christine BALY 300 parts

FORMATION / EXPERIENCE PROFESSIONNELLE: M. Michel BALY:
- Ecole hôtelière de Strasbourg de 1972 à 1975
- Plus de 35 ans d'expérience en tant que gérant et propriétaire d'établissement hôtelier

CLASSEMENT/ ADHESION /EFFECTIF/ REFERENCEMENT / TO :

Situé sur la Route des Vins, l'hôtel Le Bugatti offre 45 chambres et 4 appart'hôtels aux atmosphères contemporaines et fonctionnelles classés deux étoiles. Il emploie huit personnes dont 7 à temps plein et son taux d'occupation avoisine les 75% contre 60 % en 2007. L'établissement est référencé dans différents guide tel le Michelin, le Routard et le Petit Futé.

	2011	2010	2009
Chiffre d'Affaires net	822.149 €	805 921 €	797 286 €
Résultat net	* 53.422 €	97 133 €	73 920 €

* Le résultat 2011 est en cours de calcul par l'expert comptable et serait de 53.422 € (sous réserve de validation définitive)

PROJET

DESCRIPTION :

Après avoir modernisé fondamentalement l'ensemble des chambres et salles de bain et installé le système Wifi dans tout l'établissement en 2007, Monsieur BALY souhaite procéder à des travaux d'extension lui permettant d'augmenter sa capacité hôtelière de 10 chambres.

En complément des 10 nouvelles chambres, dont une accessible aux PMR, le gérant de l'établissement souhaite créer un espace fitness dotée d'une salle de remise en forme et d'un sauna. Cette augmentation de la capacité d'accueil nécessitera la révision de l'espace petit déjeuner et la modification du parking. Outre les travaux d'extension, Monsieur BALY profitera de la mise en travaux de l'établissement pour moderniser les 3 chambres PMR existantes.

Fort de ses 10 nouvelles chambres et de son espace fitness supplémentaire, l'hôtel "Bugatti" proposera une ambiance contemporaine et chaleureuse avec un équipement de grande qualité pour sa catégorie.

OBJECTIFS :

- Pérenniser l'entreprise en proposant aux clients des nouvelles chambres ;
- Augmenter sa capacité d'accueil et ainsi son chiffre d'affaires ;
- Fidéliser la clientèle par un nouveau produit.

EMPLOIS CRÉÉS : Le projet permettra la création de deux emplois, à savoir :

- Une femme de chambre à temps partiel
- Une personne en charge du petit déjeuner à temps partiel

DATE DE RECEPTION DE LA DEMANDE D'INTENTION : 20 juin 2011

DEBUT/FIN DES TRAVAUX : Juillet à Octobre 2011

MONTANT DES TRAVAUX :

Montant total H.T. estimé à : 517.000 €

Montant H.T. éligible : 440.000 €

INVESTISSEMENTS ELIGIBLES :

- Création de 10 chambres dont une accessible aux PMR
- Travaux de mises aux normes incendie et accessibilité
- Aménagement de l'espace fitness
- Restructuration de la salle petit-déjeuner avec extension
- Modernisation des 3 chambres PMR existantes

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL / MAITRE D'OUVRAGE : S.A.R.L « Le Bugatti »

Emprunt de la SARL*	417.000 €
Région Alsace	50.000 €
Département 67	50.000 €

* 60.000 € auprès de la Banque Populaire sur 10ans à 3.95%

MAITRE D'OUVRAGE :

S.A.R.L « LE BUGATTI »
Rue de la Commanderie
67120 MOLSHEIM
SIRET : 384 288 643 00024
Co-Gérant : M. Michel BALY
Co-Gérant : Mme Christine BALY

BENEFICIAIRE DE LA SUBVENTION :

S.A.R.L « LE BUGATTI »
Rue de la Commanderie
67120 MOLSHEIM
SIRET : 384 288 643 00024
Co-Gérant : M. Michel BALY
Co-Gérant : Mme Christine BALY

AIDE FINANCIERE SUSCEPTIBLE D'ETRE ACCORDEE ET CONTREPARTIE

S'agissant d'un projet situé dans une commune de moins de 15.000 habitants dont les travaux éligibles sont < à 700.000 €, il est proposé d'attribuer à la S.A.R.L « Le Bugatti » une subvention plafonnée à **100.000 €** (selon critères et dans le cadre du Régime de Minimis) correspondant à **25 % du montant H.T éligible estimé à 440 000 €**, répartis à parité entre le Conseil Général du Bas-Rhin et le Conseil Régional d'Alsace, représentant une participation de **50.000 € (12.5 %) pour chaque collectivité**.

L'aide financière est conditionnée à la mise en œuvre de **contreparties** élaborées suite au diagnostic effectué par l'ADT du Bas-Rhin, en partenariat avec la CCI, à savoir :

- Effectuer un stage de formation sur le thème « Manager et gagner en performance »
- Engager les démarches pour l'obtention du label « Tourisme et Handicaps »

OBSERVATION - RECOMMANDATION

Pour mémoire, cet établissement a déjà bénéficié du soutien financier du :

- Conseil Régional d'Alsace en 2007 dans le cadre de la modernisation des chambres et des communs pour un montant de 14.151 €,
- Conseil Général du Bas-Rhin en 2007 dans le cadre de la modernisation des chambres et des communs pour un montant de 14.151 €,

AVIS DU BUREAU ADT DU 16 FEVRIER 2012 : FAVORABLE